

Plan d'intervention

Phases	Moment	Rôle de l'équipe école	Rôles de l'élève et des parents
Collecte et analyse de l'information 	Avant la rentrée ET Fin septembre/Début octobre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un PI temporaire avec mesures de bases nécessaires et début de la période d'observation. - L'équipe-école effectue des observations pour bien cibler les besoins de l'enfant 	- L'élève et le parent remplissent la documentation pour se préparer à la rencontre de mise en place du PI.
Mise en place du PI	Octobre/ Novembre	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre Élève/Parents/Technicien en éducation spécialisé/Orthopédagogue pour l'élaboration du plan d'intervention officiel incluant les objectifs et moyens personnalisés - Mise en place du PI avant le 30 novembre. 	
Réalisation du PI	Tout au long de l'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe-école valide l'utilisation et la maîtrise des moyens par l'élève. 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Une révision du PI pourrait avoir lieu si l'équipe école/la famille en voit la nécessité. 	
Révision du PI 	Mai/Juin ET Début d'année	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe-école récupère l'information nécessaire pour réviser le plan d'intervention. 	- L'élève remplit de la documentation pour se préparer à la rencontre avec l'équipe-école.
		Réviser le PI. <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des nouveaux objectifs et des nouveaux moyens si nécessaires. - La révision peut se faire seulement avec l'élève ou avec le parent en fonction de l'évaluation des besoins et de l'âge de l'enfant. 	

S'il y a de la nouvelle documentation importante au cours de l'année scolaire, la chronologie sera ajustée.